

27.04.2015 - 15:13 Uhr

## Conférence nationale sur les travailleurs âgés: Un début modeste mais important

Bern (ots) -

Les travailleurs et travailleuses âgés occupent une place toujours plus importante, en raison du développement démographique. L'État et les acteurs économiques doivent donc tout faire pour maintenir les qualifications et la motivation des travailleurs et travailleuses âgés à un niveau élevé. Travail.Suisse se déclare satisfaite des échanges qu'ont eus la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux, concernant ce défi à relever, lors de la première conférence nationale sur les travailleurs âgés, qui a eu lieu aujourd'hui. Cependant, les résultats sont encore très modestes. D'autres efforts seront nécessaires pour atteindre les objectifs.

Deux résultats de la conférence d'aujourd'hui sont particulièrement remarquables pour Travail.Suisse. Premièrement, la Confédération, les cantons et les employeurs se sont engagés pour que, à l'avenir, le critère de l'âge soit supprimé des annonces de postes à pourvoir. Cela permet au moins de faire un premier pas dans la lutte contre la discrimination en raison de l'âge. Deuxièmement, les employeurs doivent apporter un meilleur soutien à la formation et la formation continue. Ils doivent, en particulier, prévoir des bilans professionnels réguliers pour leurs employés. Qui plus est, la Confédération veut soutenir les cantons dans le développement de l'offre d'orientation professionnelle et de carrière pour les adultes. La revendication de Travail.Suisse pour un bilan d'aptitude au marché du travail à la moitié de la vie professionnelle a ainsi été adoptée.

D'autres efforts sont nécessaires

Ces premiers résultats sont réjouissants, mais ils sont encore insuffisants. Les mesures suivantes sont, pour Travail.Suisse, indispensables afin d'augmenter les chances des travailleurs et travailleuses âgés :

- Il faut lancer une campagne nationale pour sensibiliser les employeurs, de manière similaire à la campagne sur le potentiel des plus de 50 ans, réalisée en Argovie.
- La Confédération et les cantons doivent jouer un rôle d'avant-garde concernant l'emploi des travailleurs et travailleuses âgés et exiger cela également dans les directives stratégiques de leurs entreprises (Poste, Swisscom, CFF, entreprises d'électricité etc.).
- La Confédération doit développer une politique de formation continue pour les plus de 50 ans. D'autres objectifs sont au premier plan dans la formation continue des travailleurs et travailleuses âgés et qui nécessitent aussi une autre approche méthodique et didactique.
- La formation professionnelle pour les adultes de plus de 40 ans doit être promue avec une mise de fonds ciblée. L'initiative parlementaire de Felix Müri, resp. la motion d'Anita Fetz, montre la voie à suivre pour y parvenir.

Qui plus est, il faut également un contrôle des postes pourvus selon l'âge et le domicile, pour pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs quantitatifs poursuivis. A partir de ce moment là seulement, il sera alors possible de procéder à une communication positive vis-à-vis de la population et des travailleurs et travailleuses âgés.

Contact:

- Jacques-André Maire, Conseiller national et vice-président, Tél. 078 709 48 50
  - Martin Flügel, Président, 079 743 90 05
  - Bruno Weber-Gobet, Responsable de la politique de formation, Tél. 079 348 71 67
  - Gabriel Fischer, Responsable de la politique économique, Tél. 076 412 30 53
- [www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)